



AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE

**Direction régionale Afrique de l'Ouest**

**Appel à manifestation d'intérêt 2020**

**Soutien aux établissements pour le développement de cours hybrides**

**Termes de référence**

## 1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Dans le cadre du projet « **Promotion des innovations pédagogiques** », la Direction Afrique de l'Ouest de l'AUF soutient les établissements de la région pour la création et l'hébergement de cours hybrides dans la plateforme d'apprentissage MOODLE afin d'assurer la continuité pédagogique hors des classes.

L'appel à projets vise à initier une action de transformation pédagogique au sein des établissements membres, et de les préparer à intégrer progressivement le numérique dans les pratiques d'enseignement et d'apprentissage.

**L'appel à candidatures est ouvert jusqu'au 30 avril 2020 et concerne les projets et activités devant se conduire d'ici à novembre 2020.**

## 2. OBJECTIF

La pandémie du COVID-19 impose l'adoption de nouvelles attitudes dans le monde éducatif. L'enseignement classique se voit remplacer par l'enseignement à distance qui n'est rendu possible que par l'usage du numérique.

Dans le cadre de cet appel à projets, l'AUF veut permettre à une cohorte d'enseignants de s'initier aux principes des cours hybrides. Un cours hybride est un cours dont une proportion variable d'activités est proposée en ligne, de façon synchrone ou asynchrone.

Sont uniquement concernés les cours inscrits dans un programme régulier de l'établissement. Les projets de création de SPOC, de MOOC ou de programme de formation continue pour les professionnels sont hors du périmètre du présent appel.

Le soutien de l'Agence s'articule autour des aspects suivants :

### **A. Accompagnement de l'établissement au paramétrage d'une plateforme MOODLE de formation à distance**

L'AUF mettra à disposition de l'établissement candidat un expert technique, pour l'accompagner dans la configuration technique d'une plateforme MOODLE pour l'hébergement des cours à distance.

Il s'agit de :

- Héberger la plateforme Moodle ;
- Installer l'application Moodle ;

- Configurer l'application Moodle ;

## **B. Formation d'une cohorte d'enseignants (10 à 20) à l'intégration de ressources numériques dans une plateforme MOODLE**

Formation de 5 jours, à **distance et en ligne**, à la prise en main de la plateforme MOODLE

### **- Objectifs de la formation**

- Créer et Administrer un cours ;
- Personnaliser un cours ;

### **- Contenus de la formation**

#### 1. Administration d'un cours sur MOODLE

1.1 paramétrer son profil

1.2 créer et paramétrer le cours sur MOODLE

#### 2. Personnaliser le cours

2.1 organiser et nommer des sections

2.2 utiliser le forum des nouvelles

2.3 déposer et créer des ressources

2.4 inscrire et gérer des étudiants

#### 4. Evaluation et auto-évaluation

4.1 créer une évaluation

4.2 auto-évaluation et évaluation par les pairs

### **- Prérequis :**

- Chaque enseignant impliqué dans le projet doit disposer des cours au format numérique (fichier texte) ;
- Connaissances en bureautique ;
- Disposer d'ordinateurs connectés à internet ;
- Autres.

### 3. RÔLE DE L'ÉTABLISSEMENT, DES ENSEIGNANTS ET DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE PROJET

Le projet est obligatoirement porté par un enseignant-chercheur qui s'engage à :

- Mobiliser une équipe d'enseignants volontaires pour s'engager dans le développement de ressources numériques pour l'hybridation de leurs cours ;
- l'équipe doit comprendre entre 10 et 20 enseignants. Un cours peut être développé par un ou plusieurs enseignants.

Les enseignants impliqués s'engagent à :

- Suivre les formations proposées ;
- Développer le matériel pédagogique (contenus, scénarios, activités, etc.) ;
- Fournir une version révisée des textes, des activités d'apprentissage et d'évaluation, ou de tout autre document pertinent au projet.

### 4. DÉPÔT DU DOSSIER ET CALENDRIER DE SÉLECTION

Les candidatures seront reçues obligatoirement par courriel à l'adresse suivante [marie.bassene@auf.org](mailto:marie.bassene@auf.org) au plus tard **le 30 avril 2020, délai de rigueur**.

Le dossier, pour être complet, doit comprendre :

- La lettre d'engagement de la plus haute autorité de l'établissement, qui accorde aux enseignants impliqués dans le projet un abattement de charge horaire ou toute autre forme de motivation ;
- La présentation du projet, selon le canevas fourni par l'AUF (télécharger)
- Les plans de cours existants qui feront l'objet de mise en ligne.

Calendrier :

- **30 avril 2020** : clôture de l'appel à projets ;
- **Mai 2020** : sélection des dossiers et notification par courriel des résultats aux porteurs de projets ;
- **Mai – Juin 2020** : mise en œuvre de l'accompagnement ;
- **Novembre** : bilan.